

Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier
Direction Prestataires des Services
Direction des Travaux du Biomédical et du Patrimoine
FICHE DE DECLARATION DE TRAVAUX

FDT N° : 417 2010

Amendement :

Postulant : Danssaërt tél. et bip: 39245

3. Objet : Mesures de prévention du risque aspergillaire
Opération : contrôle et essais de la détection incendie

Service : Bât 200 RdC Accueil + hall 127 + cafétéria

Date prévisionnelle début travaux :

Site : G D C

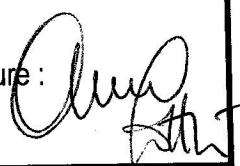
4. Niveau de risque aspergillaire :(4)**DOCUMENT A CONSERVER****5. Sommaire du dossier :**

Nombre de pages :

Nomenclature des plans :

- I) Déclaration des travaux
- II) Evaluation des risques et définition des mesures de prévention associées
- III) Annexes : Fiche de contrôle d'un chantier
- Choisir les mesures de prévention
- IV) Plan

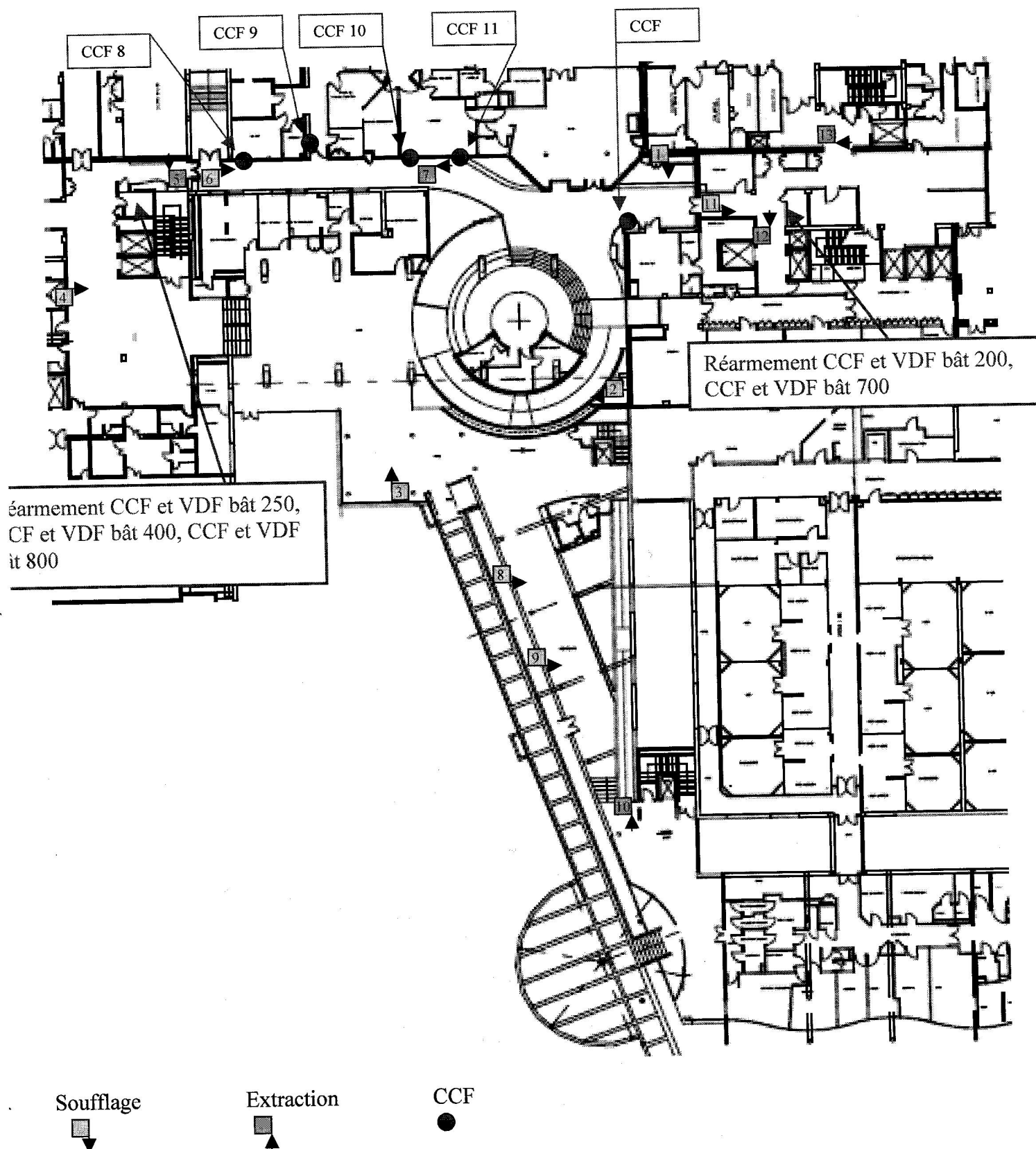
6. Diffusion du dossier :**MR BARRAL B DIRECTEUR DELEGUE AU POLE D'ACTIVITE****MME RUMEAUX F DIRECTION DES SOINS****CSDS et CDS du site Gui De Chauliac****RESPONSABLES CAFETERIA****MME GUERINI M pour MME TESTE ENTREPRISE ONET****POSTULANTS: MR TENDERO, MR CROMBECQUE****UHHP: SECRETARIAT, MME SARIVIERE E, MME BRUGUIERE H**

Emetteur : Direction des Travaux, du Biomédical, du Patrimoine, Sécurité Incendie et Développement Durable Date : 11.01.2011 Nom : Emilie ROSEAU, responsable gestion des risques techniques Signature : 	Mesures de prévention : Service Hygiène Date : 15.12.10 Nom : BRUGUIERE.H Signature :	Validation : CLIN Date : 11/01/10 Nom :  Signature : 
Bon pour exécution Directeur Adjoint des Travaux du Biomédical et du Patrimoine	Nom : Signature :	

I. Déclaration des travaux

I- 1) Services concernés
Bât 200 RdC Accueil + hall 127 + cafétéria

I- 2) Localisation des travaux par rapport aux services à risque de l'hôpital
(Plan de repérage joint)



ZONE : hall principal ZD 61, Cafétéria ZD 63,
64, hall 127 ZD 59, 60, 61, 62

Etablissement	GDC
NIVEAU	RdC
BATIMENT	200, cafétéria
RISQUE	
SERVICE	Accueil, hall 127, cafétéria

	OUI	NON
DETECTION	X	
DESENFUMAGE	X	
C.C.F.	X	
SURPRES/ESC	X	
ARRET TECHNIQUE		
N.D.N.S.	X	
ARRET C.T.A.	X	

VISITE TRIENNALE	OUI	NON
	X	

FR.23.151
FR.23.154
FR.23.155

SERVICES CONCERNES	Bât 200 RdC Accueil
	ROTONDE BT 150 RDC

DAS COMMUNS	ZD	SERVICE	NIVEAU	RISQUE

NIVEAU.	SERVICE	TYPES	N°	POSITIONNEMENT DANS LE SERVICE
RdC	hall principal	VDF (automatique)	1 (soufflage)	Dans la circulation face au PC sécurité
RdC	hall principal	VDF (automatique)	2 (soufflage)	A côté de la rampe d'accès de la rotonde
RdC	hall principal	Ouvrant (AN)	3 (soufflage)	A côté de des portes vitrées de l'entrée
RdC	hall principal	VDF (automatique)	4 (soufflage)	Hall 234 à côté des ascenseurs
RdC	hall principal	VDF (automatique)	5 (extraction)	Dans la circulation
RdC	hall principal	VDF (automatique)	6 (soufflage)	Dans la circulation
RdC	hall principal	VDF (automatique)	7 (extraction)	Dans la circulation
RdC	hall principal	VDF (automatique)	8 (soufflage)	Dans la cafétéria
RdC	Cafétéria	Ouvrant (AN)	9 (soufflage)	Dans la cafétéria
RdC	Cafétéria	Ouvrant (AN)	10 (extraction)	Hall accès du self
RdC	Hall 127	VDF (automatique)	11 (soufflage)	Dans la circulation hall 127
RdC	Hall 127	transfert	12 (extraction)	Dans la circulation hall 127 face ascenseurs
RdC	Hall 127	transfert	13 (extraction)	Dans la circulation hall 127 en face accès des urgences
RdC	hall principal	CCF (automatique)	bas	Dans la circulation principale à côté du PC
RdC	IRM	CCF (automatique)	8 (haut)	Dans l'office
RdC	IRM	CCF (automatique)	9 (haut)	Dans la circulation à côté de l'office
RdC	IRM	CCF (automatique)	10 (haut)	Dans la salle du scanner
RdC	IRM	CCF (automatique)	11 (haut)	Dans la salle du scanner

I-3) Nature des travaux
Contrôle et essais de la détection incendie

I- 4) Description détaillée des travaux

I- 4) Description détaillée des travaux.

❖ **Essais de la détection incendie**

❖ ***Fonction détection***

- ❖ Déclenchement des détecteurs à l'aide d'une perche test, ces détecteurs sont situés au plafond, dans les circulations, dans les locaux à risques. Sur certains établissements dans les chambres, et à terme dans tous les locaux (**zone de détection**)

❖ ***Fonction compartimentage***

- ❖ Lors du déclenchement de l'alarme par les détecteurs la fonction compartimentage actionne la fermeture des portes coupe feux et le basculement des clapets coupe feu à l'intérieur des gaines de climatisation dans la zone concernée (**zone de compartimentage**)
- ❖ Ces clapets coupe feu peuvent être situés en partie basse des locaux ou en partie haute ce qui nécessite l'ouverture de la trappe d'accès ou le démontage de la plaque de faux plafond quand le réarmement n'est pas automatique
- ❖ Certains clapets peuvent être déclenchés dans un service contigu soit horizontalement soit verticalement
- ❖ L'emplacement des clapets coupe feu varie selon la configuration du réseau de climatisation. Dans les services ils peuvent être dans les salles de soins, chambres de patient, circulation, office et locaux techniques, salle d'attente etc....
- ❖ Le service sécurité peut être amené à ouvrir des armoires électriques pour le réarmement de système.
- ❖ Selon l'emplacement des services les ascenseurs desservants la zone peuvent être interdits d'arrêt au niveau concerné.

❖ **Fonction climatisation**

- ❖ Lors du déclenchement de l'alarme et avant la fermeture des clapets, la centrale de traitement d'air se positionne à l'arrêt afin d'éviter le transport des fluides dans des gaines obturées par les clapets coupe feu. C'est la centrale complète qui se met à l'arrêt stoppant le traitement d'air même à l'intérieur de services non concernés par l'alarme mais desservis par la centrale.

❖ **Fonction désenfumage**

- ❖ Afin d'évacuer les gaz chauds et fumées dans des conduits spéciaux, ouverture de volets, soufflage en partie basse et extraction en partie haute dans les circulations.
- ❖ Selon les dispositifs, le désenfumage peut être mécanique (déclenchement de moteurs) pas de filtration l'air provient de tourelles en toitures, ou naturel, ouverture sur l'extérieur ou combiné (naturel mécanique) (**zone de désenfumage**)
- ❖ Certains volets disposés en partie haute peuvent nécessiter le démontage du faux plafond pour le réarmement, sinon démontage des grilles de protection.

- ❖ Mise en suppression des cages d'escalier.

I- 5) Délai d'exécution des travauxI- 6) Corps d'état concerné

(Préciser le lot technique, les coordonnées des entreprises et le nom du responsable de l'entreprise)

II. Evaluation des risques et définition des mesures de prévention associéesII- 1) Evaluation et nature des risques de nuisance

- ✓ **Eviter la dissémination des poussières.**
- ✓ **Prévenir le risque aspergillaire.**

Niveau de risque (1, 2, 3, 4 ou 5): 4

II- 2) Mesures de prévention

Prévoir ces essais à un moment de faible affluence dans les zones concernées, et hors activité de la cafétéria.

Le niveau de risque du hall est considéré comme risque faible.

Le réarmement des clapets coupe-feux (CCF) et volets de désenfumage (VDF) se fait automatiquement donc pas de mesure particulière.

Cependant en cas de problème et si nécessité de réarmement manuel contacter le département d'hygiène hospitalière afin de préciser les mesures à mettre en place.

Pour les services impactés par l'arrêt CTA :

Bât 200 RdC Accueil

ROTONDE BT 150 RDC

CF FDT M 20 (anciennement 41-2006)

- ❖ Pas de mesures particulières au préalable.
- ❖ Organiser le nettoyage des grilles d'extraction par essuyage humide au détergent-désinfectant avant l'interruption de l'aspiration.
- ❖ Entretien journalier des locaux.

I - CURATIF (après déclenchement intempestif d'une alarme incendie)

	Oui	Non	Remarques
Réarmement des volets de désenfumage			7 automatiques
➤ <u>Recommandations pour les services après le désenfumage :</u>			
• Réaliser un entretien par essuyage humide au détergent-désinfectant :	X		De l'ensemble de la circulation et mobilier
Réarmement des clapets coupe-feu			5 automatiques

II - PREVENTIF (essais incendie)

Préalables obligatoires :➤ Pour les intervenants :

- Repérer tous les clapets coupe-feu
- Réaliser dans l'ordre :
 1. la préparation du test incendie
 2. le contrôle des détecteurs incendie
 3. la réalisation du test incendie
 4. les réarmements

	Oui	Non	Remarque
1. Préparation du test incendie			
➤ <u>Pour les services :</u>			
• Présence autorisée des patients dans la zone de soufflage et de désenfumage. (couloirs).		X	A éviter
• Mise à disposition des intervenants d'une pissette contenant du détergent-désinfectant et une lavette jetable ou réutilisable.	X		
• Mise à disposition des bandeaux de sol ou détruits de draps.	X		
• Si arrêt de la CTA :			
○ réaliser un essuyage humide au DD des grilles d'extraction d'air avant l'interruption de l'aspiration	X		
• Avant le désenfumage (soufflage) :			
○ Evacuer le mobilier des couloirs (le stocker dans une pièce fermée)	X		Si possible
○ présence humaine autorisée		X	A éviter
➤ <u>Pour les intervenants :</u>			
• Avant le désenfumage :			
○ Vaporiser les grilles de soufflage avec un spray de DD et réaliser un essuyage humide	X		
○ Fermeture de toutes les portes donnant dans les zones concernées	X		

	Oui	Non	Remarque
2. Contrôle des détecteurs incendie (pour les intervenants)			
<u>Dans les circulations</u> Mesures particulières.		X	
3. Réalisation du test incendie			
4. Réarmement des volets de désenfumage			7 automatiques
➤ <u>Recommandations pour les services après le soufflage :</u>			
• Réaliser un entretien par essuyage humide au détergent-désinfectant :			
○ Des objets relais	X		
○ Des matériels exposés	X		
○ De la circulation complète	X		
5. Réarmement des clapets coupe feu :			5 automatiques
➤ <u>Recommandations pour les intervenants :</u>			
• Identification du local où se trouve le clapet.	X		
○ Clapet automatiques : RAS	X		
Les intervenants s'assurent du réarmement	X		